

Depuis 2016, de l'eau a coulé sous les ponts et sous le Pont !

L'institution a dû faire face à une crise majeure et c'est quasiment toute l'équipe éducative qui a quitté Le Pont. La direction a également subi pas mal de bouleversements. La directrice en fonction a été remplacée durant son congé maternité et n'a pas repris son poste à l'issue de celui-ci. Un tandem de direction a été nommé ad intérim afin de reconstruire une équipe et réaffirmer le projet institutionnel du foyer. Mmes Sybille Gallandat, directrice et Martine Miquel, directrice adjointe, ont donc assumé cette tâche durant l'année 2018. C'est au début de 2019 que M. Seghier et moi-même avons repris la direction du Pont.

Les réponses principales concernant les objectifs de développement ont été fournies dans le Projet institutionnel remis au SASLP en novembre 2018. Les colloques et les supervisions mises en place continuent de faire avancer la reconstruction de l'équipe, d'affirmer et de formaliser les bonnes pratiques.

Concernant plus particulièrement les objectifs de développement convenus à l'issue de la dernière visite de reconnaissance vous trouverez ci-dessous un résumé du travail effectué au sein de l'institution.

Préciser l'attitude et la pratique de la mise au vert (time-out)

La mise au vert (time – out) n'est plus considérée comme une pratique spécifique ni comme réponse éducative ultime à la transgression au règlement du Centre le Pont.

D'une manière générale, nous considérons que la sanction vise à être constructive pour le résident et la collectivité. Elle permet par un acte de réaffirmer l'intention de respecter les personnes, le matériel, le règlement institutionnel. Elle fait office de « réparation » et non d'exclusion. Le résident retrouve sa place et son estime personnelle face à la collectivité et face aux règles internes (Cf. chapitre 10).

Établir leur propre concept de la sexualité

Le Centre le Pont se base sur la charte « Accompagnement à la vie affective, sexuelle et relationnelle » signée par la Fondation Officielle de la Jeunesse le 6 juin 2012.

La vie affective et sexuelle est un facteur fondamental du développement physique, psychologique, relationnel et social de la personne, ce qui implique un accompagnement dans ces domaines. Nous reconnaissons les parents comme les premiers éducateurs en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle de leurs enfants. (Cf. chapitre 12.2)

Améliorer/affiner la description du processus d'entrée

L'entrée peut se faire en urgence ou par un entretien d'admission avec les partenaires concernés, dans les trois jours suivant la demande. L'évaluation de l'urgence et de l'adéquation du placement revient au service placeur (Cf. chapitre 4.3).

Décrire dans le concept l'approche de travail avec le groupe

Au centre le Pont nous n'avons pas défini une approche de travail particulière avec le groupe. Cependant, chaque éducateur de référence offre un suivi individualisé basé sur une approche systémique dans l'accompagnement de chaque jeune.

Les moments de travail avec le groupe sont principalement ciblés aux moments des repas ou aux moments des tâches collectives. De plus, une réunion d'expression réunit une fois par semaine le groupe de résidents afin de faire le point sur leur semaine, échanger, travailler et entendre toute revendication traitant de la vie collective au Pont, de l'organisation, d'autres sujets ayant attrait à l'éducation, ou encore des sujets libres proposés et amenés par les résidents eux-mêmes. (Cf. chapitre 3.5).

Réévaluer le concept des places de progression et continuer l'observation concernant les critères de succès.

Avec votre accord, Le Pont ne gère plus de places de progressions dans les chambres de la Rue St Victor, elles sont actuellement attribuées et gérées par le Foyer du Gd Saconnex.

Kamel Seghier, Directeur adjoint et Christophe Dulex, Directeur
Carouge, le 15 janvier 2020